

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-335-1924 Divers.

n° 34-335-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 octobre 1924

Numéro JO
n° 335 du 31/10/1924

Date du numéro
31 octobre 1924

TEXTE INTÉGRAL

une avance de 1.000 francs est accordée à M. Rossat, commandant de la garde indigène, pour frais de nourriture des gardes en tournée.